

FORUM : PNUE

SESSION : Lutter contre les changements climatiques, réduire la consommation d'énergie dans l'industrie et les transports

SOU MIS PAR : L'Ukraine

L'Assemblée Générale,

Se référant au traité international - La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) - de 1992, mettant en place un cadre global de l'effort intergouvernemental pour faire face aux défis posés par les changements climatiques,

Rappelant l'Accord de Paris entré en vigueur le 4 novembre 2016, qui vise à renforcer la capacité à répondre aux conséquences du changement climatique et à contenir la hausse de la température mondiale en dessous de 2°C,

Constatant avec préoccupation que les changements climatiques et les variations météorologiques imprévisibles affectent et impactent directement tous les pays du monde ainsi que toutes les populations, entraînant de graves conséquences pour l'être humain et l'environnement,

Observant que le réchauffement climatique affecte et touche fortement les populations dans les pays en développement, étant les plus vulnérables et les plus pauvres, les poussant à migrer pour survivre,

Conscient que, selon l'Organisation des Nations Unies, environ 3,3 à 3,6 milliards d'individus vivent dans des contextes très vulnérables aux changements climatiques,

Affirmant que la dégradation du climat renforce les inégalités entre les populations, provoquant ainsi des tensions entre les sociétés autour des ressources naturelles disponibles,

Déclarant que le développement durable et la lutte contre la pauvreté ne peuvent être dissociés de la lutte contre le réchauffement climatique et de la protection de l'environnement ainsi que celle de la biodiversité,

Félicitant les collectivités, les associations, les acteurs économiques ainsi que les organismes d'enseignement et de recherche luttant pour la préservation de notre planète,

Déplorant, la hausse fulgurante du nombre d'événements climatiques naturels très graves dont les inondations, les sécheresses, les cyclones ou encore l'élévation du niveau de la mer ainsi que l'augmentation de la température mondiale de 1,1 degrés,

Gardant à l'esprit, que les activités humaines, contribuent à la hausse des émissions de gaz à effet de serre, provoquant le réchauffement climatique, et affectent la biodiversité et la qualité de vie des populations,

Notant que le développement des infrastructures routières ainsi que l'augmentation des transports maritimes et terrestres génèrent une hausse des flux matériels à travers le monde depuis 50 ans, augmentant les émissions de gaz à effet de serre,

Réalisant que face à l'augmentation rapide de la population, à l'élévation des niveaux de vie et à la progression de l'urbanisation, le secteur de l'industrie lourde a cherché à maximiser sa production, entraînant la hausse de la pollution atmosphérique et terrestre mais également un déclin de la biodiversité à travers le monde,

Conscient que la production actuelle de l'industrie lourde nuit à la santé des populations mais aussi à la planète, polluant l'air environnant, contaminant les sols et l'eau et épuisant les ressources mondiales,

Notant avec regret que l'industrie lourde a fortement contribué aux émissions mondiales de CO₂ liées à l'énergie à hauteur de 36 % environ en 2020,

Accueillant avec satisfaction la baisse de l'empreinte carbone dans le monde, étant passée de 160.gCO₂/km en 2007 à 110.gCO₂/km en 2020,

1. *Invite* les États membres à prendre activement part à la lutte contre le changement climatique au niveau mondial :
 - a. *Prie* les États membres à innover et investir dans les technologies vertes, à hauteur de 0,1% de leur PIB, tout en limitant l'utilisation des énergies fossiles :
 - *Exige* des États membres à pratiquer un recyclage de tous les matériaux utilisés, en relocalisant les sites de recyclage à l'échelle locale et nationale, limitant les émissions des gaz à effet de serre lors de l'acheminement des déchets avec des moyens de locomotion polluants vers les autres pays en charge de les traiter;
 - *Demande* aux États membres de se concentrer sur l'élaboration de nouvelles technologies non polluantes sur le long terme, c'est à dire en utilisant **des matériaux intégralement recyclables**, comme par exemple en débloquant des fonds pour la recherche de moyens de recyclage des panneaux solaires ou des batteries des voitures électriques;
 - b. *Demande* aux États membres de passer à des procédés industriels plus efficaces, économes et moins polluants pour la planète, d'ici 2050;
 - c. *Se déclare* convaincu que la transition énergétique passe tout d'abord par des moyens de transports durables tel que le développement des moyens de locomotion bas-carbone, économes en énergie permettant ainsi de limiter les émissions de CO₂;
2. *Recommande* de renforcer à travers le monde, la résilience ainsi que les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles, en améliorant la prévention des risques climatiques :

- a. *Décide* de mettre en place des mécanismes d'alertes rapides et performants en perfectionnant les moyens de télécommunication, de diffusion des informations concernant les catastrophes climatiques :
 - *Propose* aux États membres de financer à hauteur de 0,5% de leur PIB, les systèmes d'alertes précoces au niveau mondial qui permettent de prévenir les populations de l'approche de conditions météorologiques dangereuses, pour diminuer le nombre de décès à travers le monde ainsi qu'améliorer les conditions de vie des populations;
 - *Félicite* l'application mobile ClimApp, qui permet aux utilisateurs de se protéger efficacement contre les températures extrêmes, tout en améliorant leurs conditions de travail à l'extérieur comme à l'intérieur;
 - b. *Demande* l'accentuation de la sensibilisation des populations à travers l'éducation et les institutions gouvernementales pour permettre l'adaptation rapide et efficace de la population face aux changements climatiques mais aussi l'atténuation et la réduction de leurs impacts au niveau mondial;
3. *Demande* l'intervention des États membres pour financer, à hauteur de 0,1% de leur PIB, les activités de recherches scientifiques tels que les laboratoires scientifiques et les nouvelles technologies permettant de lancer rapidement les alertes liées au changement climatique d'origine humaine et permettre ainsi de protéger les populations au niveau mondial;
 4. *Apprécie* l'engagement financier de plusieurs milliards de dollars de nombreux pays, notamment ceux exposés aux catastrophes climatiques récurrentes, pour répondre aux besoins des populations au niveau mondial face aux aléas climatiques;
 5. *Exige* une transition de l'industrie lourde vers des modes énergétiques plus économes et plus respectueux de l'environnement :
 - a. *Exige* d'inciter les entreprises à limiter leur impact climatique et à modifier le mode de fonctionnement de leurs usines, en adoptant des procédés circulaires, économes en ressources et durables sur le long terme;
 - b. *Propose* de taxer à hauteur de 5% la plupart des émissions provoquées par l'utilisation de combustibles fossiles au sein des grands groupes industriels, dont les recettes permettront de contribuer à financer d'autres projets favorables à l'environnement;
 6. *Exige* la mise en place de mesures permettant d'améliorer le quotidien ainsi que le niveau de vie de la population mondiale :
 - a. *Recommande* d'accroître les offres d'emplois de 10% au niveau mondial dans les secteurs des énergies renouvelables tels que les secteurs de l'énergie éolienne, solaire et hydroélectrique pour permettre l'inclusion sociale des personnes vulnérables, ayant un mode vie précaire;

- b. *Apprécie* l'implication de nombreux pays à lutter contre les inégalités, l'exclusion et les injustices sociales survenant surtout dans les pays faisant face aux différents aléas climatiques et entraînant des cas d'extrême pauvreté parmi les populations;
 - c. *Espère* un changement des modes de consommation et de production à l'échelle industrielle qui permettront à l'avenir l'apparition de modes de vies plus durables, performants, et stables pour les populations futures;
- 7. *Félicite* les 5,7 millions de personnes dans le monde travaillant dans les domaines des énergies renouvelables ainsi que celles faisant parti des nombreuses associations environnementales;
- 8. *Constate avec préoccupation* que les changements climatiques affectent considérablement la biodiversité maritime et terrestre :
 - a. *Demande* la mise en place d'un système de gestion des écosystèmes, financé par les Etats membres, permettant leur préservation grâce à la végétalisation des espaces et à la protection de l'environnement;
 - b. *Soutien* que la conservation de la biodiversité marine et terrestre permet de réduire drastiquement la moitié des émissions mondiales du secteur du transport grâce à l'absorption des gaz à effet de serre par la faune et la flore;
- 9. *Lance un appel* pour réduire de 10% minimum le volume des pertes alimentaires à l'échelle industrielle et par habitant à travers le monde;
- 10. *Cherche* à améliorer le développement durable sur le long terme, limitant les impacts environnementaux de l'activité humaine et permettant ainsi la neutralité climatique;
- 11. *Appelle* les États membres à faire preuve de bon sens, de pragmatisme, mais aussi à changer leur état d'esprit en faisant passer l'intérêt de la communauté plutôt que l'intérêt personnel qui se caractérise par l'avidité de vouloir faire à tout prix des profits économiques, mais aussi en ayant conscience que l'humanité n'a qu'une seule planète où vivre;
- 12. *Décide* de rester activement saisi de la question.